

## CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

### **RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS N°32/2024**

Demande de crédit pour l'assainissement des pieds de façade de DLV1

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission chargée du préavis susmentionné est composée de :

M. Mercuri Salvatore, 1<sup>er</sup> membre et rapporteur ;  
Mme Demarta Line, membre ;  
Mme Treur Elodie, membre ;  
Mme Schoenholzer Caroline, membre ;  
M. Keller Jean Baptiste, membre ;

La commission s'est réunie le mardi 21 mai 2024 en présence de Mme Jacqueline Dieperink municipale et M. Etienne Fleury syndic.  
Le préavis a été finalisé par échanges de courriels.

#### **INTRODUCTION ET TRAVAUX ENVISAGES**

Durant le contrôle des canalisations qui ont eût lieu dans le cadre des travaux du chemin de Derrière la Ville il a été constaté, lors du passage caméra dans les drains du bâtiment de DLV1, que ceux-ci sont en très mauvais état et que d'importantes portions sont manquantes.

Il est proposé de remplacer ces drains avant d'entreprendre la création de l'escalier d'accès à la cour d'école, en effet celui-ci se situe à environ 2m du bâtiment de DLV1.  
De plus des infiltrations d'eau dans le sous-sol sont récurrentes depuis un certain temps, la cause est certainement due à ces dégâts sur les drains.

Les travaux nécessiteront la mise à nu complète des pieds de façade.  
L'étanchéité et une isolation seront mises en place sur toute la hauteur du sous-sol, environ 3.2m.  
L'isolation sera faite en prévision de l'amélioration énergétique du bâtiment.

## COUTS DES TRAVAUX

Les montants indiqués ont été calculés sur la base d'offres rentrées :

- Travaux préliminaires et installation de chantier	Fr. 12'000.--
- Travaux de génie civil	Fr. 150'000.--
- Honoraires géomètre pour relevés	Fr. 1'000.--
- Divers et imprévus (env. 10%)	<u>Fr. 17'000.--</u>
<b>Montant total TTC</b>	<b>Fr. 180'000.--</b> =====

Conformément aux directives MCH2, le montant ci-dessus sera amorti sur 30 ans dès l'année suivant la mise à disposition de l'ouvrage.

## CONCLUSION

La commission propose à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter le préavis, soit :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 180'000.--** pour les travaux d'assainissement des pieds de façades de DLV1
- D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.
- De décharger la commission de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 28 mai 2024

La Commission :

M. Mercuri Salvatore, 1<sup>er</sup> membre et rapporteur

Mme Demarta Line, membre ;

Mme Treur Elodie, membre ;

M. Schoenholzer Caroline, membre ;

M. Keller Jean Baptiste, membre ;

